



Comment inscrire mon enfant au service de garde

Élève fréquentant déjà le service de garde

Vous pourrez inscrire votre enfant en accédant à Mozaïk Portail Parents, lorsque la période d'inscription sera ouverte (date à venir). Vous devrez sélectionner l'action **Inscrire au service de garde** et remplir le formulaire en suivant les étapes.

Élève non-inscrit au service de garde

Vous devez communiquer avec la technicienne au 418 548-8238 poste 5705 afin de prendre rendez-vous pour compléter l'inscription.

Comment annuler une inscription

Vous devez communiquer avec la technicienne au 418 548-8238 poste 5705 pour connaître la procédure à suivre.





Tarifcation

Les tarifs des services de garde seront modifiés à partir du 1^{er} juillet 2021 selon les règles du gouvernement du Québec.

Élèves inscrits (réguliers, sporadique et dîneurs)	Fréquentation régulière	8,55 \$ par jour, couvrant minimalement le nombre de jours d'inscription
	Fréquentation sporadique	Matin : 4,40 \$ Midi : 7,55 \$ (incluant les activités) Soir : 7,55 \$ (incluant l'aide aux devoirs) Journée : 15,10 \$
		PM maternelle : 7,55 \$ (élèves non-inscrits)
	Pénalité pour retard en fin de journée *	1 \$ / minute par élève
	Pénalité pour retard de paiement	Modalités établies par la direction de l'école
	Activités spéciales	Coût réel des activités
	Repas – collation	Coût réel
Journée pédagogique ¹	Ne dois pas excéder 20 jours	16,10 \$
	Élève non régulier	
Semaine de relâche	Maximum de 5 jours pour l'allocation	21,30 \$ / jour
Surveillance le midi	Sport-arts-études (Ste-Lucie)	250 \$ / élève / annuellement
Non retournée le midi dû à l'éloignement	Journée de classe régulière	213 \$ / élève / annuellement
EHDAA	Services particuliers pour des élèves fréquentant un bassin autre que le leur.	213 / élève / annuellement

Mode de paiement

Pour acquitter l'état de compte du service de garde, vous pouvez le faire selon les modes de paiement suivants :

- 1- Argent comptant ;
- 2- Chèque;
- 3- Interac (disponible seulement pour le service de garde);
- 4- Paiement Internet (mode de paiement à prioriser).

* L'horloge du service de garde fera office de référence pour les retards.

¹ L'enfant n'est pas tenu d'être inscrit de façon régulière ou sporadique.